Rapport de 2024 sur la liste de priorité par nom du Grand Sudbury

Contexte

La Ville du Grand Sudbury a mis en place une liste de priorité par nom et un système d'accès coordonné en juillet 2021 afin de satisfaire les exigences stipulées par les accords de financement de la stratégie fédérale Vers un chez soi et du Programme provincial de prévention de l'itinérance. La liste de priorité par nom est une liste en temps réel des personnes qui se trouvent en situation d'itinérance à Grand Sudbury et qui ont consenti à l'inclusion de leur nom sur la liste. La liste de priorité par nom est une composante clé du système d'accès coordonné.

Le système d'accès coordonné de la Ville du Grand Sudbury est un effort concerté d'organismes communautaires qui travaillent ensemble pour aider les personnes en situation d'itinérance à trouver un logement et à le maintenir. Les organismes participants font appel à des employés qualifiés qui ajoutent des noms à la liste de priorité par nom, qui travaillent ensemble pour appuyer les personnes en situation d'itinérance et qui se réunissent régulièrement pour mettre ces personnes en contact avec les soutiens disponibles qui répondent à leurs besoins en logement. Chaque organisme a conclu une entente de partage des données avec la Ville du Grand Sudbury en vue de protéger la vie privée et de préserver la confidentialité.

En 2024, les organismes partenaires comprenaient :

- Le Centre de santé communautaire du Grand Sudbury (en tant qu'organisme de direction du Réseau des sans-abri, comprenant des employés de la Société John Howard, de la Société Elizabeth Fry, du N'Swakamok Native Friendship Centre, du Centre d'action pour les jeunes de Sudbury et de l'Association des jeunes de la rue [lesquels forment les services d'approche communautaire])
- le Centre d'action pour les jeunes de Sudbury – qui a fermé ses portes en mars 2024;
- l'Association canadienne pour la santé mentale – Sudbury/Manitoulin (ACSM-S/M);
- l'Armée du Salut (refuge d'urgence de la Place Cedar);
- les Services de rétablissement Monarch;
- Ontario Aboriginal Housing Services (OAHS);
- le N'Swakamok Native Friendship Centre;
- la Sudbury District Nurse Practitioner Clinic;
- la Société Elizabeth Fry (Maison de refuge);
- le Réseau Access Network;
- Horizon Santé-Nord;
- les Services sociaux de la Ville du Grand Sudbury (VGS).

Pour ajouter le nom d'un particulier à la liste de priorité par nom, les fournisseurs de services à l'itinérance doivent remplir un formulaire de consentement, un formulaire d'admission et un outil d'évaluation avec le particulier. L'outil d'évaluation établit le niveau de soutien requis pour aider le particulier à se trouver un logement et à le maintenir. Les nouveaux ajouts à la liste peuvent comprendre des personnes étant en situation d'itinérance dans notre communauté depuis déjà un certain temps, des personnes nouvellement en situation d'itinérance dans la communauté, des personnes ayant été déplacées dans notre communauté ou encore des personnes ayant été libérées récemment d'un établissement public (comme un hôpital ou une prison).

La liste de priorité par nom ne comprend pas toutes les personnes en situation d'itinérance à Sudbury. La liste est un sous-groupe des personnes en situation d'itinérance à Grand Sudbury qui ont consenti à l'inclusion de leur nom sur la liste de priorité par nom. Les personnes non incluses sur la liste de priorité par nom peuvent comprendre des personnes que les fournisseurs de services à l'itinérance ne connaissent pas (p. ex., les personnes qui habitent temporairement chez un ami ou un membre de la famille, les personnes qui séjournent dans un hôpital ou dans une prison, etc.) et celles qui refusent d'être incluses sur la liste et qui requièrent un engagement continu de la part des fournisseurs de services.

Les données recueillies grâce à la liste de priorité par nom sont utilisées à l'échelle locale pour informer la réponse à la situation d'itinérance à Grand Sudbury. Ces données servent aussi à l'échelle nationale, à mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre l'itinérance chronique partout au Canada. En octobre 2023, le Grand Sudbury a été reconnu par Prêt pour zéro Canada comme étant la 12e communauté au Canada à offrir un accès coordonné de base de qualité. Un système d'accès coordonné est un moyen transparent, accessible, efficace et économe d'identifier et d'évaluer les personnes en situation d'itinérance, d'établir leur niveau d'urgence et de les mettre en contact avec des solutions de logement aussi rapidement que possible. Vous trouverez des renseignements sur la liste de priorité par nom et sur l'accès coordonné dans le site Web de la Ville du Grand Sudbury.

Résumé

Les données sur la liste de priorité par nom sont enregistrées en temps réel et sont communiquées tous les mois. Parmi les données saisies, notons l'ajout de personnes dans le système de l'itinérance (personnes nouvellement identifiées sur la liste ou encore retournées à l'itinérance d'un statut inactif ou d'un logement) et le retrait de personnes de la liste (personnes logées ou ayant passé au statut inactif). Le 31 décembre 2024, 284 personnes activement en situation d'itinérance figuraient sur la liste. Il s'agit d'une augmentation par rapport à la fois à 2023 (avec 237 personnes en situation d'itinérance) et à 2022 (avec 181 personnes en situation d'itinérance).

Bien que le nombre total d'ajouts soit supérieur au nombre total de retraits de la liste en 2024, cette tendance était inversée durant certains mois de l'année.

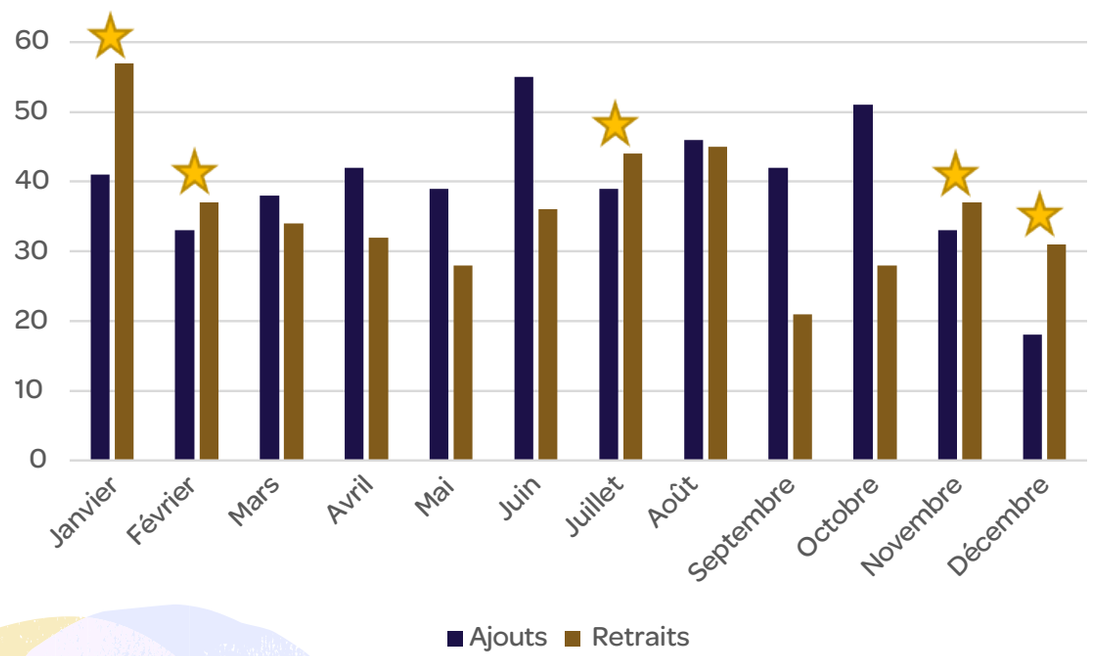

Les étoiles identifient les mois durant lesquels les ajouts étaient plus nombreux que les retraits, notamment en janvier, en février, en juillet, en novembre et en décembre.

Ce rapport montre les points de données clés saisis au moyen de la liste de priorité par nom en 2024. C'est en 2022 que nous avons utilisé la liste de priorité par nom pour la première fois pendant une année entière et nous utilisons cette année comme année de référence pour les besoins du suivi des progrès réalisés dans la réduction de l'itinérance d'une année à l'autre. Les résultats de 2024 sont comparés à la fois à ceux de 2022 et à ceux de 2023 afin de mesurer nos progrès dans la réalisation des résultats communautaires.

Résultats communautaires

Les résultats communautaires exigés par le gouvernement fédéral comprennent :

1 réduction de l'itinérance dans l'ensemble et pour des populations précises (p. ex., les Autochtones);

2 réduction de l'itinérance chronique;

3 réduction du nombre d'ajouts à l'itinérance;

4 réduction du nombre de retours à l'itinérance.

Ces indicateurs sont contrôlés annuellement afin de mesurer les progrès réalisés dans la réduction de l'itinérance dans la communauté.

1. Réduction de l'itinérance dans l'ensemble et pour des populations précises

Nombre total de personnes activement en situation d'itinérance

La liste de priorité par nom enregistre des données en temps réel sur les personnes qui sont actuellement en situation d'itinérance dans notre communauté. Au fur et à mesure que ces personnes trouvent un logement, quittent la communauté ou perdent contact avec les organismes communautaires, leur nom est retiré de la liste des personnes activement en situation d'itinérance.

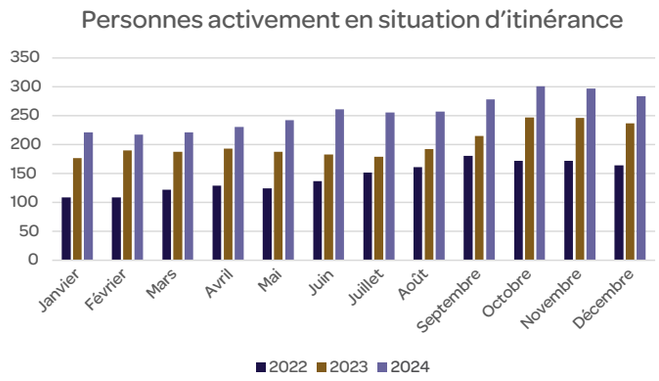

Le nombre de personnes activement en situation d'itinérance dans la communauté continue d'augmenter. Le 31 décembre 2024, 284 personnes étaient activement en situation d'itinérance. Le plus grand nombre de personnes activement en situation d'itinérance ayant été enregistré, à savoir 301, était le 31 octobre 2024.

Autochtones en situation d'itinérance

Le 31 décembre 2024, le nombre de personnes activement en situation d'itinérance figurant sur la liste qui se sont identifiées d'Autochtones se chiffrait à 140, soit 49 % du nombre total de personnes activement en situation d'itinérance. Le 31 décembre 2023, 109 personnes activement en situation d'itinérance sur la liste (soit 44 %) s'étaient identifiées d'Autochtones. Le 31 décembre 2022, 92 personnes activement en situation d'itinérance sur la liste (soit 56 %) s'étaient identifiées d'Autochtones.

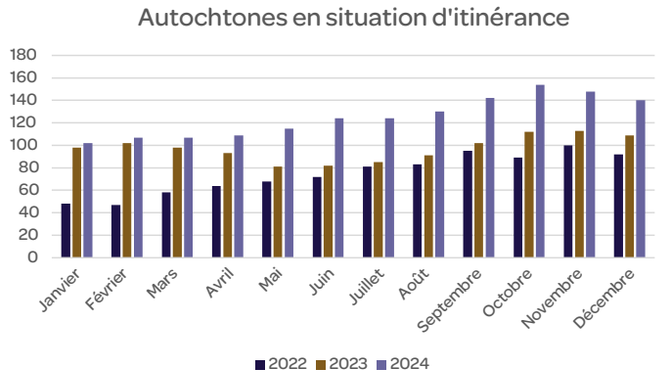

2. Réduction de l'itinérance chronique

L'itinérance chronique

Le gouvernement fédéral définit comme suit l'itinérance chronique pour les besoins de la liste de priorité par nom :

être en situation d'itinérance pendant au moins six mois (180 jours) au cours de la dernière année; ou

connaître des épisodes récurrents d'itinérance au cours des trois dernières années, qui totalisent au moins 18 mois (1,5 an ou 546 jours).

La réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique dans la communauté est un résultat clé visé à la fois par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

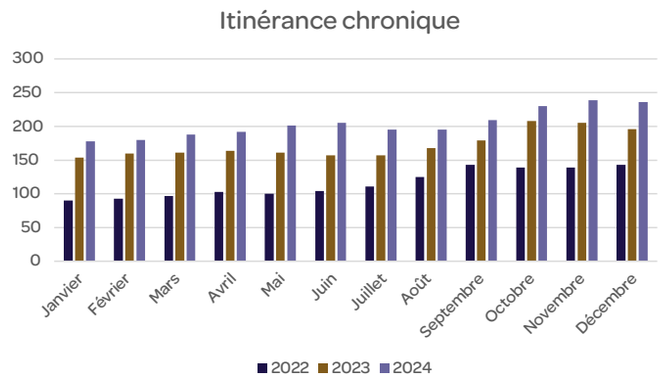

3. Réduction du nombre d'ajouts à l'itinérance

Nouveaux ajouts à la liste de priorité par nom

En 2024 , 292 personnes ont été ajoutées à la liste de priorité par nom par divers fournisseurs de services à l'itinérance. Il s'agit d'une réduction par rapport à 2023 lorsque 301 personnes ont été ajoutées à la liste et à 2022 lorsque 346 personnes ont été ajoutées à la liste.

i*Depuis juillet 2021, lorsque nous avons entamé le processus de la liste de priorité par nom, 1 076 personnes ont été ajoutées à la liste de priorité par nom jusqu'au 31 décembre 2024.

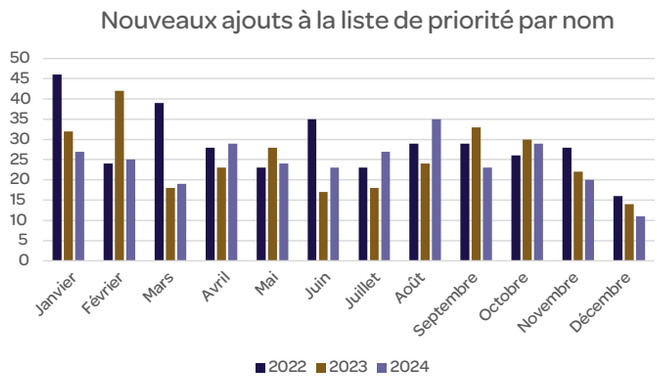

4. Réduction du nombre de retours à l'itinérance

Retours à l'itinérance

Un retour à l'itinérance, c'est lorsqu'une personne était en situation d'itinérance et qu'elle a été ajoutée à la liste de priorité par nom, puis qu'elle a obtenu un logement, mais l'a par la suite perdu.
En 2024, l'on a enregistré 91 retours à l'itinérance, lesquels pourraient comprendre une même personne ayant obtenu un logement et étant retournée à l'itinérance plus d'une fois au cours de l'année. En 2023, l'on a compté 78 retours à l'itinérance et, en 2022, l'on en a compté 37.

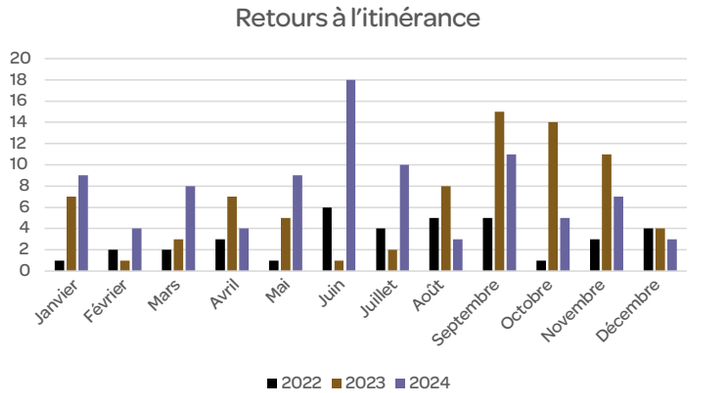

Autres mesures de la liste de priorité par nom

Emménagements dans un logement

En 2024, l'on a enregistré 167 emménagements dans un logement. Ce chiffre pourrait parfois comprendre une même personne emménageant dans un logement à maintes reprises au cours de l'année. Parmi les 167 emménagements, 127 personnes (soit 76 %) étaient encore logées le 31 décembre 2024. En 2023, l'on a compté 184 emménagements dans un logement et 146 de ces personnes (79 %) étaient encore logées le 31 décembre 2023. En 2022, l'on a compté 221 emménagements dans un logement et 189 de ces personnes (86 %) étaient encore logées le 31 décembre 2022.

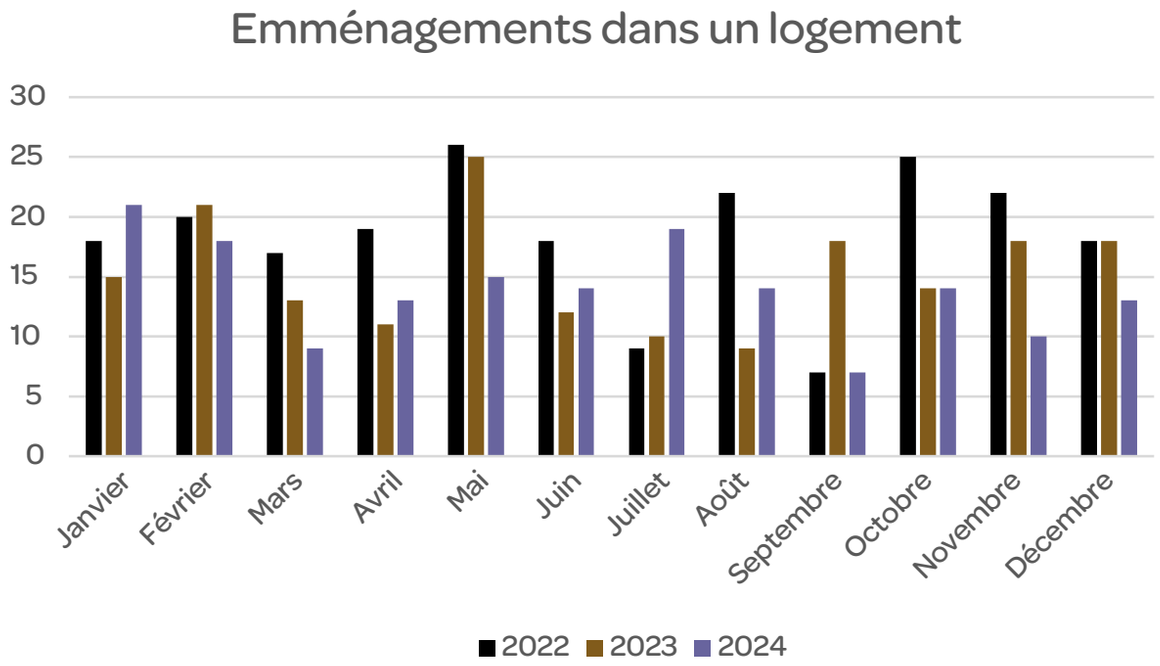

Types de logements obtenus

Durant l'année 2024, les logements du marché privé constituaient le type principal de logements ayant été obtenus (56 %, 71). Cette même tendance a été enregistrée en 2023, sauf que le pourcentage en 2023 était plus élevé (70 %, 102). Les ménages ont également obtenu un logement à partir de la liste d'attente des Services de logement de Sudbury, à raison de 35 %, ou 45, ce qui représente une augmentation par rapport à 2023 (21 %, 31).

Les programmes de logements de transition ont offert des logements avec services de soutien pour un séjour limité, afin d'aider les personnes à emménager dans un logement permanent. À la fois en 2024 (10) et en 2023 (11), 8 % des ménages ont obtenu un logement de transition. De même, seulement 1 % des ménages ont réussi à trouver un autre type de logement à la fois en 2024 (1) et en 2023 (2). En 2022, 53 % (101) des logements obtenus étaient du marché privé, 29 % (55) de la liste d'attente des Services de logement de Sudbury, 13 % (24) des programmes de logements de transition et 5 % (9) d'un autre type.

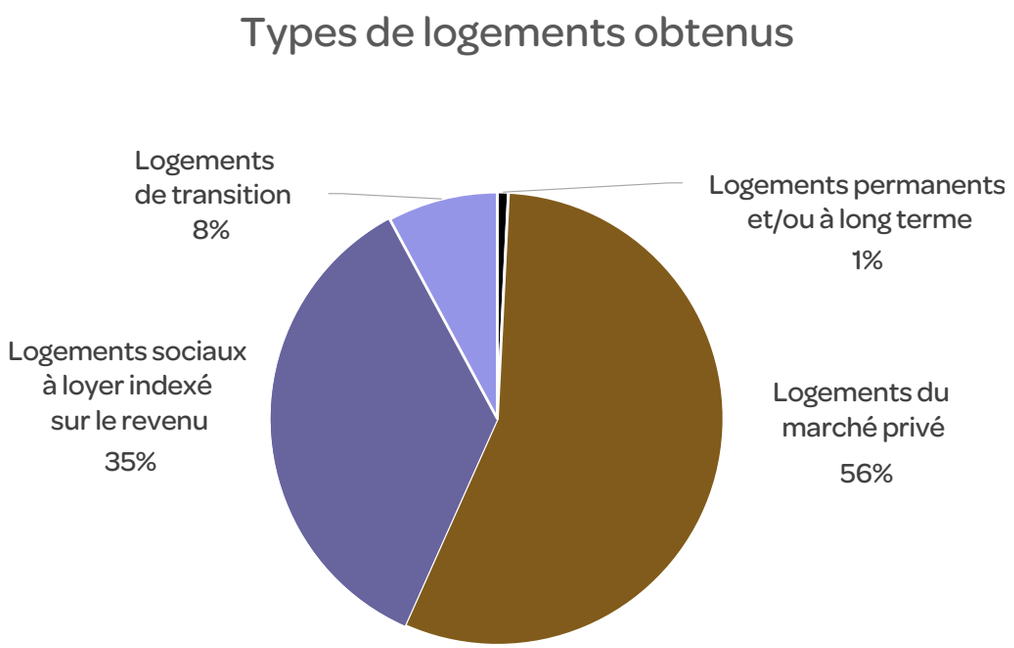

Statut inactif

Le 31 décembre 2024, 200 personnes avaient été passées au statut inactif sur la liste de priorité par nom. En 2023, 145 personnes ont été passées au statut inactif et, en 2022, 83 personnes l'ont été.

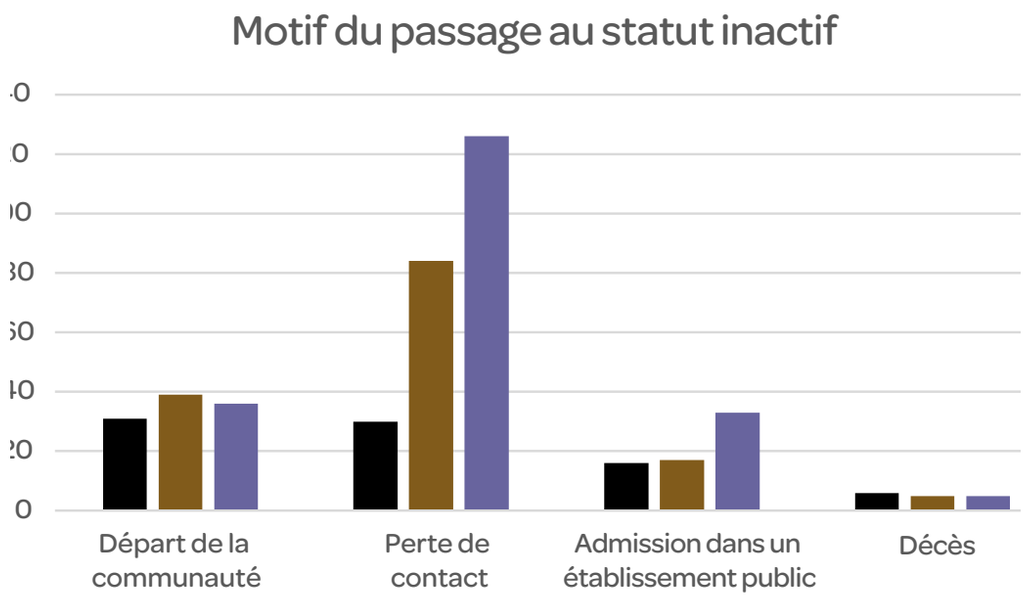

Les personnes passent au statut inactif si :

- elles déménagent à l'extérieur de la région;
- elles disparaissent du système ou perdent contact avec un organisme de services à l'itinérance pendant 60 jours ou plus;
- elles passent à un autre système (p. ex., hospitalisation, emprisonnement, etc.);
- elles meurent.

Parmi les 200 personnes qui sont passées au statut inactif sur la liste de priorité par nom en 2024, 36 ont quitté la communauté, 126 ont perdu contact avec les organismes de services à l'itinérance dans la communauté, 33 ont été admises dans un établissement public à long terme (hôpital, programme de traitement, prison) et 5 ont été retirées de la liste par suite de leur décès.

Les personnes au statut inactif peuvent être passées au statut actif sur la liste si elles retournent à l'itinérance dans la communauté. En 2023, des 145 personnes étant passées au statut inactif, 39 ont quitté la communauté, 84 ont perdu contact avec les organismes de services à l'itinérance, 17 ont été admises dans un établissement public et 5 sont mortes. En 2022, des 83 personnes étant passées au statut inactif, 31 ont quitté la communauté, 30 ont perdu contact avec les organismes de services à l'itinérance, 16 ont été admises dans un établissement public et 6 sont mortes.

Niveaux d'urgence

Le niveau d'urgence est mesuré au moyen d'une évaluation de la complexité des expériences d'une personne. Il sert à déterminer le niveau approprié de soutiens requis et la fréquence à laquelle les offrir pour mettre fin d'une manière durable à la situation d'itinérance de cette personne.

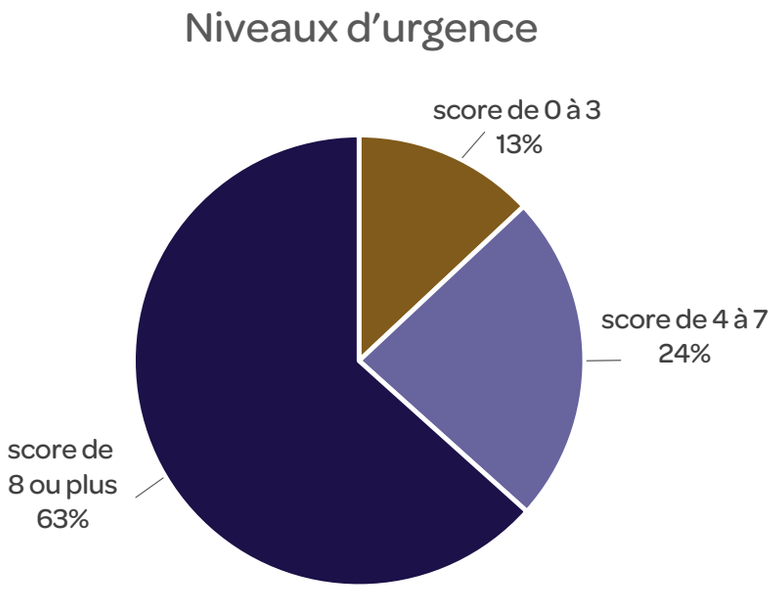

Des 292 personnes ayant été ajoutées à la liste de priorité par nom en 2024, 13 % ont été évaluées à un faible niveau d'urgence (38), 24 % ont été évaluées à un niveau d'urgence moyen (69) et 63 % ont été évaluées à un niveau d'urgence élevé (185). Des 301 personnes ayant été ajoutées à la liste de priorité par nom en 2023, 8 % ont été évaluées à un faible niveau d'urgence (24), 22 % ont été évaluées à un niveau d'urgence moyen (66) et 70 % ont été évaluées à un niveau d'urgence élevé (211). Des 346 personnes ayant été ajoutées à la liste de priorité par nom en 2022, 6 % ont été évaluées à un faible niveau d'urgence (21), 23 % ont été évaluées à un niveau d'urgence moyen (77) et 71 % ont été évaluées à un niveau d'urgence élevé (242).

Les personnes ont été évaluées à leur ajout sur la liste de priorité par nom au moyen de l'outil d'évaluation en vue d'un logement VI-SPDAT (Vulnerability Index – Service Prioritization Decision Assistance Tool) ou de la Wiidookodaadiwin Ozhi Assessment, une évaluation ayant été élaborée par les Ontario Aboriginal Housing Services. Un score de 0 à 3 indique que la personne n'a pas besoin d'une intervention pour obtenir un logement, un score de 4 à 7 indique que la personne a besoin d'une intervention rapide pour trouver un autre logement ou des soutiens légers pour obtenir un logement et un score de 8 ou plus indique que la personne a besoin de soutiens additionnels pour obtenir un logement et le maintenir, comme un logement permanent avec services de soutien ou une intervention de Logement avant tout.

Dispositions prises pour dormir

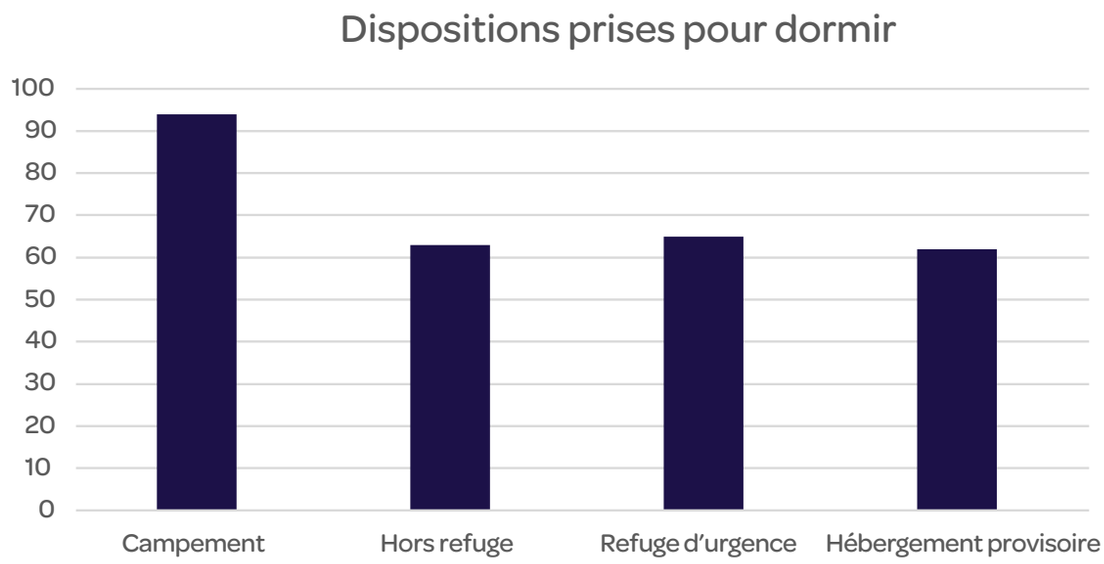

Le 31 décembre 2024, l'on comptait 284 personnes en situation d'itinérance sur la liste de priorité par nom. De ces 284 personnes en situation d'itinérance, 94 habitaient dans un campement (tentes), 63 étaient hors refuge (dans un immeuble abandonné, dans une voiture, dans un puit d'escalier), 65 étaient dans un refuge d'urgence et 62 profitaient d'un hébergement provisoire ou ne savaient pas où elles dormiraient (d'un sofa à l'autre, hôpital, prison, hôtel, etc.).

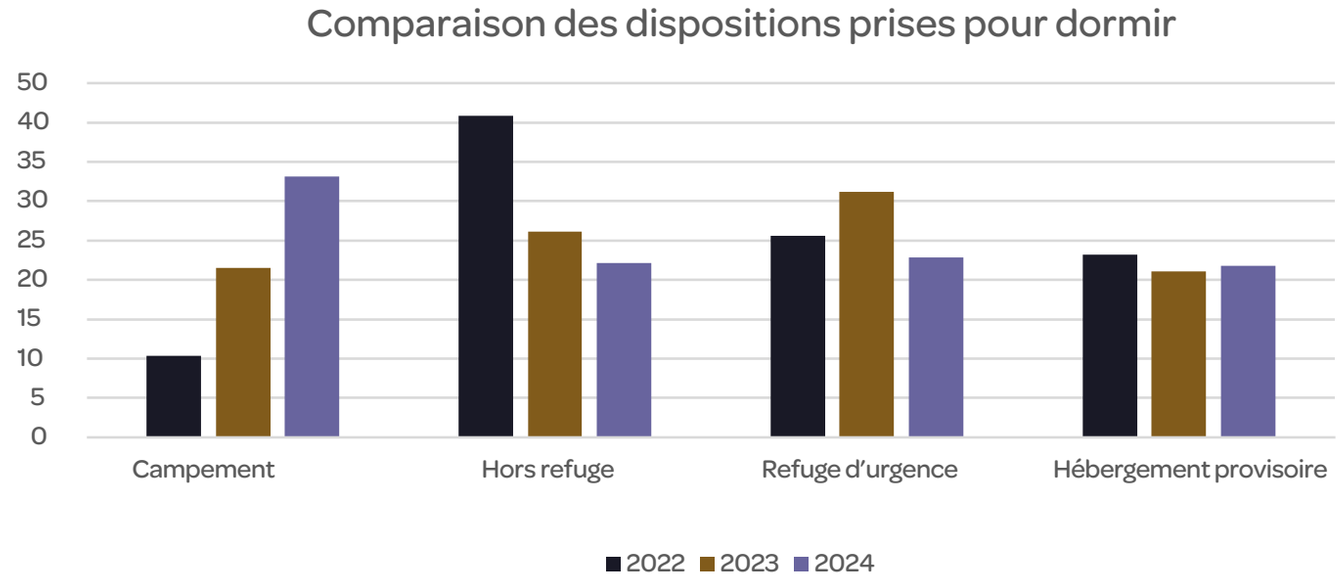

La proportion de personnes en situation d'itinérance habitant dans un campement a augmenté comparativement à 2023 (22 %, 51) et à 2022 (10 %, 17), tandis que la proportion de personnes en situation d'itinérance hors refuge a diminué comparativement à 2023 (26 %, 62) et à 2022 (41 %, 67). La proportion de personnes en situation d'itinérance qui ont recours à un refuge d'urgence se chiffrait à 31 % (74) en 2023 et à 26 % (42) en 2022. Le proportion de personnes profitant d'un hébergement provisoire est demeurée relativement stable à 21 % (50) en 2023 et à 23 % (38) en 2022.

Démographiques

Âge

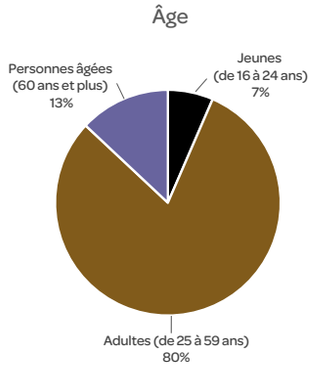

La majorité des personnes ayant été ajoutées à la liste de priorité par nom en 2024 étaient des adultes de 25 à 59 ans (80 %, 235). 7 % des personnes étaient des jeunes de 16 à 24 ans (23) et 13 % étaient des personnes âgées (38). L'on a constaté une augmentation dans la proportion de personnes âgées ayant été ajoutées à la liste en 2024, celle-ci étant passée de 6 % à la fois en 2022 (22) et en 2023 (18) à 13 % en 2024. L'on a noté une réduction légère dans le pourcentage à la fois d'adultes et de jeunes en 2024. Les adultes représentaient 86 % des personnes ayant été ajoutées à la liste de priorité par nom à la fois en 2023 (260) et en 2022 (294). Les jeunes représentaient 8 % des personnes ayant été ajoutées à la liste de priorité par nom à la fois en 2023 (23) et en 2022 (26).

Identité de genre

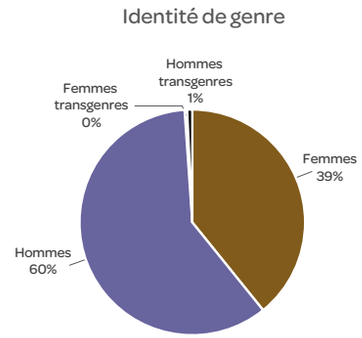

60 % des personnes ayant été ajoutées à la liste de priorité par nom en 2024 se sont identifiées d'hommes (163), 39 % se sont identifiées de femmes (107), 1 % se sont identifiées d'hommes transgenres (2) et 0 % s'est identifiée de femme transgenre (1). Ces proportions sont demeurées relativement stables tout au long des trois dernières années.

*11 personnes n'ont fourni aucun renseignement pour cet indicateur.

Identité autochtone

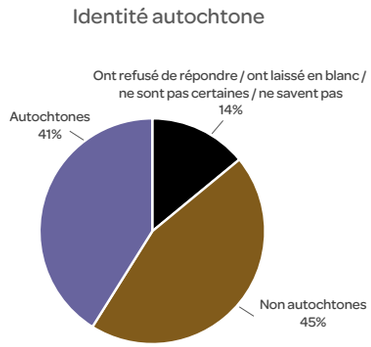

Des 292 personnes ayant été ajoutées à la liste de priorité par nom en 2024, 45 % se sont identifiées comme étant non autochtones (131) et 41 % se sont identifiées comme étant Autochtones (120). 14 % des personnes n'ont fourni aucun renseignement pour cet indicateur (41). En 2023, 40 % (120) des personnes ayant été ajoutées à la liste de priorité par nom se sont identifiées comme étant Autochtones, comparativement à 50 % (174) en 2022. Dans le recensement de 2021, les Autochtones représentaient 11 % de la population entière dans le Grand Sudbury.